Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud

Paroisse de Prilly-Jouxtens

Convocation à l'Assemblée paroissiale ordinaire
dimanche 22 novembre 2026 à l'issue du culte de 10 h.
dans l'église St-Etienne à Prilly

Ordre du jour

1. Accueil, ouverture, liste de présence, excuses
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 mars 2026
   (disponible sur place, ainsi qu'à la sortie des cultes des 7 et 15 novembre)
3. Budget 2027
   a) présentation
   b) préavis de la Commission de gestion et des finances
   c) discussion et vote
4. Eglise 29
   fusion avec les paroisses de Cheseaux-Romanel et du Haut-Talent : explication, discussion et vote décisionnel
5. Nouvelles de la Région Chamberonnes et du synode
6. Programme de la paroisse
7. Divers et propositions individuelles
   (les annoncer au président en début de séance)
8. Clôture - date de l'assemblée de printemps 2027
   - prière finale

La cafétéria sera ouverte à l'issue de l'Assemblée.

Au nom du bureau de l'Assemblée paroissiale

Raymond de Rham

Raymond de Rham, président